

La 3^e université d'été de la SFETD s'intéresse aux douleurs neuropathiques

Du 21 au 23 juin 2009, s'est tenue au Château de Moussy en Seine-et-Marne la 3^e université d'été de la SFETD sur le thème des « Douleurs neuropathiques ». 24 médecins de 1^{re} année de Capacité Douleur et 8 internes inscrits en 1^{re} année de DESC « Médecine de la Douleur/Médecine Palliative » ont participé à cette manifestation.

Pendant deux jours, des conférences plénières réunissant l'ensemble des participants se sont déroulées abordant les aspects épidémiologiques, physiopathologiques, cliniques (somatiques et psychologiques) et thérapeutiques relatifs à ces douleurs. De plus, trois ateliers tournants étaient organisés pour discuter, de manière très interactive, avec nos confrères de plusieurs types de cas cliniques avec les différentes modalités thérapeutiques pouvant être proposées aux patients présentant ces douleurs neuropathiques.



L'organisation d'une soirée de gala le deuxième soir a par ailleurs contribué à renforcer l'ambiance conviviale de cette université d'été, durant laquelle des échanges très riches ont eu lieu entre les conférenciers et nos confrères très intéressés par notre pratique quotidienne. Confortés dans leur intérêt pour la douleur, nombre de ces étudiants ont souhaité adhérer à la SFETD à l'issue de cette manifestation et fait part de leur envie de fréquenter les prochaines manifestations scientifiques de la Société (JTD, congrès). L'organisation matérielle de ces journées a été rendue possible grâce au soutien de nos partenaires de l'industrie pharmaceutique. ● Jean Bruxelles

NEWS

Rôle et demandes des associations de patients

Quelles raisons vous ont amené à créer une association de patients présentant des douleurs chroniques ?

La similitude de nos parcours médicaux en tant que patients : l'errance thérapeutique et diagnostique marquée par la difficulté générale de prise en compte de la douleur, les disparités d'accès aux soins et aux informations médicales, l'absence de prise en compte des conséquences socio-économiques des pathologies douloureuses chroniques nous ont conduit à nous regrouper afin d'être crédibles et légitimes auprès de nos interlocuteurs.

La démarche de création de nos associations se fonde sur un présupposé selon lequel il n'est tout simplement pas acceptable de souffrir chroniquement et de s'y résigner. Nous nous inscrivons dans une démarche de dialogue et de collaboration avec le corps médical afin de participer activement à notre prise en charge thérapeutique. Notre rôle est d'autant plus important que la France doit rattraper son retard dans la reconnaissance de la douleur en comparaison avec certains pays anglo-saxons notamment.

Quelles informations et aides apportez-vous habituellement

aux patients qui vous contactent ou adhèrent à votre association ?

Les patients ou l'entourage nous contactent pour obtenir des informations de nature médicale, des conseils en terme d'orientation, pour un soutien moral, pour une aide dans le cadre d'un dossier administratif (ALD, MDPH). Ils souhaitent être informés sur les différents parcours et protocoles de soins et savoir à quelles structures médicales s'adresser. Nos associations leur permettent de partager leurs expériences et de trouver des réponses concrètes à leurs difficultés quotidiennes.

Quelles demandes souhaiteriez-vous formuler auprès des médecins s'impliquant dans le traitement de la douleur ainsi qu'auprès de leur société savante ?

Les patients dirigés dans les structures d'évaluation et de traitement de la douleur ont souvent connu une importante errance diagnostique et thérapeutique qui les a fragilisés. Une harmonisation des connaissances médicales des praticiens permettrait d'assurer l'égalité des soins dans l'ensemble des structures. Il serait également souhaitable que le spécialiste de la douleur puisse être en lien systématiquement avec le/les médecins référents du patient (généraliste(s)

ou spécialiste(s)) afin de pouvoir mettre en place un protocole de soins qui s'inscrirait dans une stratégie globale, limitant ainsi le risque que différents protocoles, parfois contradictoires, ne se superposent. L'enjeu majeur réside dans la construction d'une réelle aide thérapeutique pluridisciplinaire articulée autour, par exemple, d'un dossier médical unique.

Nous serions favorables à l'ouverture d'un dialogue sur les problématiques conjointes rencontrées par les praticiens et les patients. Nous proposons également l'intégration de « patients formateurs » dans le cadre du dispositif d'éducation thérapeutique et dans les programmes de formation des soignants. ● Martine Chauvin, AFVD et Marie Boutet, AFAP-NP

● **AFVD**
(Association Francophone pour Vaincre les Douleurs)
Tél : 06 15 57 83 83
Email : association-afvd@neuf.fr
Site : www.association-afvd.com

● **AFAP-NP**
(Association Française d'Algies Périnéales et Névralgies Pudendaes)
Tél : 01 43 80 71 96
Email : afapnp@aol.com
Site : www.afap-np.com

nouveaux membres

Bienvenue à...

Catherine GUERRIER
IADE
Châteauroux

Christel GUILLON
IDE
Niort

Dominique HERMAND
IDE
Annecy

Sandrine JEANNETON
IADE
Châteauroux

Pilar LAMAIGNERE
IDE
Capbreton

Anne-Marie LAURENT
Kinésithérapeute
Blois

Magalie LE CORDIER
IDE
Caen

Danièle LEFEBVRE-KUNTZ
Anesthésiste-réanimateur
Lille

Katia LEMOINE
IADE
Creil

Frédéric LENGLET
Psychologue
Amiens

Sandrine LIGER
IDE
Le Mans

Véronique LIMOGES
Médecin polyvalent urgentiste
Meaux

Gérard MUSIEDLAK
Interniste - diabétologue
La Tronche

Gilda F. PARDEY BRACHO
Anesthésiste-réanimateur
Bron

Evelyne PITROU-DUTERME
Rhumatologue - Interniste
Angoulême

Arnaud QUESNEL
IDE
Caen

Ghislaine RAILLARD
IDE
Vendôme

Ramdane DJEDID
Médecin généraliste
Alger (Algérie)

Martine SABATIER
Gériatre
Nyons

Philippe SALESSE
Cadre de Santé
Aurillac

Frédérique SANTANDRÉA
Pharmacien
Nice

Françoise SEGUY
Médecin généraliste
Bourgoin-Jallieu

Halima SETTOUTI
Médecin généraliste
Aix-en-Provence

Marie-Pierre STUMPP
IDE
Blois

Perrine TRENEL
Psychologue
Montdidier

Virginie VAN BELLEGHEN
Ingénieur biomédical
Boulogne-Billancourt